



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 17 juin 2021

Covid-19 : nouvelle étape du déconfinement.

La situation sanitaire en Martinique continue à s'améliorer avec une stabilité de tous les indicateurs épidémiologiques et hospitaliers depuis 3 semaines à un niveau bas.

Suite à cette évolution favorable, la stratégie d'allègement progressif des mesures sanitaires se poursuit :

- levée du couvre-feu de 23h00 à 5h00 à compter du dimanche 20 juin ;
- fin du port du masque obligatoire dans les espaces publics extérieurs sauf dans les lieux à forte fréquentation : rassemblements, sorties des lieux de culte, rues commerçantes, marchés, files d'attente. Le port du masque dans les milieux clos reste obligatoire (entreprises, magasins, transports...) ;
- suppression de l'obligation du port du masque dans les cours de récréation ;
- passage à 65 % de la jauge pour l'accueil du public dans les ERP.

La vaccination : démarche citoyenne la plus utile pour se protéger notamment pour les personnes vulnérables.

91 500 personnes ont reçu une première dose représentant :

- 18 % de la population majeure
- 24 % des personnes âgées de plus de 70 ans
- 45 % des professionnels de santé dont 80 % du personnel médical du CHUM.

39 000 personnes ont déjà reçu la deuxième dose.